



RAPPORT

ANNUEL 2014 2015



Cégep
André-Laurendeau

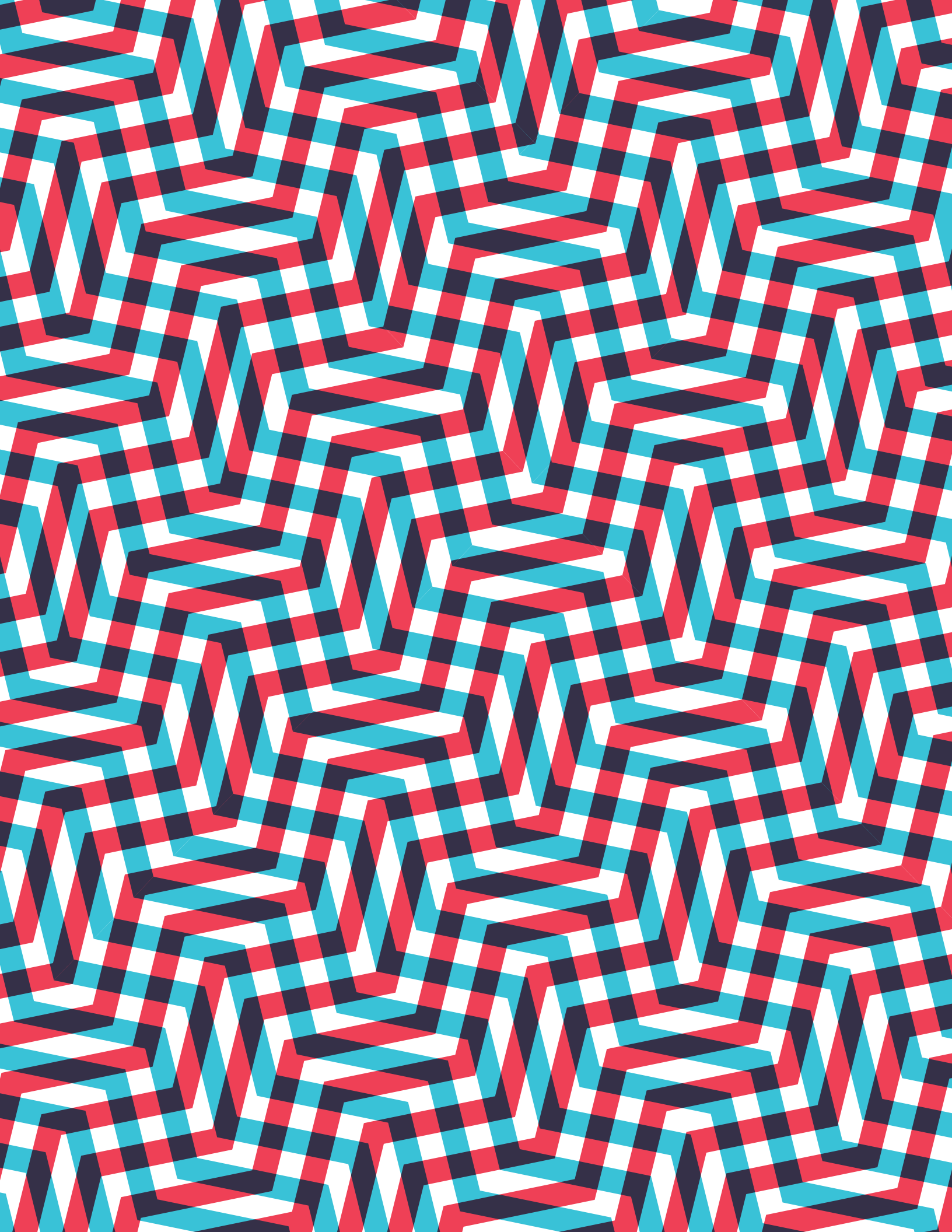


TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	4
DÉCLARATIONS	5
Déclaration sur la fiabilité des données	5
Déclaration de conformité au regard du code d'éthique et de déontologie	5
INTRODUCTION	6
FAITS SAILLANTS 2014-2015	8
PRÉSENTATION DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU	10
Mission, vision et valeurs	10
Le plan stratégique 2010-2015	12
RÉSULTATS EN REGARD DU PLAN STRATÉGIQUE 2010-2015	14
Orientation 1 : Favoriser la réussite éducative et l'engagement étudiant	14
Orientation 2 : Consolider notre vocation d'institution innovante	16
Orientation 3 : Développer l'organisation afin de soutenir la réussite, l'engagement et l'innovation	17
NOS ÉTUDIANTS	20
Effectifs scolaires	20
Diplomation	21
NOS EMPLOYÉS	22
LES ORGANISMES APPARENTÉS	24
La Fondation	24
IILM	24
Optech	25
Théâtre Desjardins	26
ÉTATS FINANCIERS	27
ANNEXES	30
Annexe 1 : Les instances	30
Annexe 2 : Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices	32



MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur le ministre,

Au nom de tout le personnel, nous avons le plaisir de vous déposer le rapport annuel 2014-2015 du Cégep André-Laurendeau. Le présent rapport rend compte, de manière transparente et intègre, des activités accomplies par le Cégep au cours de l'année 2014-2015, et ce, en conformité avec la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Il fait état de la performance du Cégep en présentant les résultats obtenus au regard des objectifs du plan stratégique 2010-2015 ainsi que des résultats financiers pour l'exercice 2014-2015. Nous tenons à remercier sincèrement l'ensemble du personnel pour leur professionnalisme, leur engagement et leur dévouement qui ont permis d'atteindre les résultats présentés dans ce rapport.

Claude Roy
Le directeur général

Henri Chevalier
Le président du conseil
d'administration

DÉCLARATIONS

DÉCLARATION SUR LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Les résultats et les données du rapport annuel 2014-2015 du Cégep André-Laurendeau :

- décrivent fidèlement la mission, la vision, les valeurs et le projet éducatif du Cégep André-Laurendeau,
- présentent les orientations et les objectifs du plan stratégique 2010-2015,
- rendent compte des résultats obtenus au regard du plan stratégique.

Nous déclarons que les données contenues dans le présent rapport annuel sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 30 juin 2015.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU REGARD DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Au regard de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (article 3.0.4, 3^e alinéa), aucun cas n'a été traité en lien avec ce code.



Claude Roy
Le directeur général



Henri Chevalier
Le président du conseil
d'administration

INTRODUCTION

Conformément à la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., chapitre C-29), le rapport annuel 2014-2015 du Cégep André-Laurendeau dresse le bilan des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans son plan stratégique. Il couvre l'exercice financier qui se termine le 30 juin 2015.

A la suite du récapitulatif des faits saillants de l'année écoulée, le collège sera présenté à travers sa mission, ses valeurs et son plan stratégique 2010-2015.

Ce dernier servira de fil conducteur afin de présenter les actions réalisées, déclinées selon les trois orientations du plan stratégique :

1

FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET L'ENGAGEMENT DE L'ÉTUDIANT

2

CONSOLIDER NOTRE VOCATION D'INSTITUTION INNOVANTE

3

DÉVELOPPER L'ORGANISATION AFIN DE SOUTENIR LA RÉUSSITE, L'ENGAGEMENT ET L'INNOVATION

Par la suite, nous dresserons le portrait de la population étudiante et des employés du Cégep. Enfin, nous verrons les réalisations des organismes apparentés du Cégep durant l'année écoulée et aborderons les états financiers.



FAITS SAILLANTS 2014-2015

NOMBRE RECORD D'ÉTUDIANTS AU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU

Le rentrée scolaire s'est amorcée au Cégep André-Laurendeau le lundi 25 août 2014 par l'accueil de plus de 4000 étudiants, un nombre record pour le Cégep. Connaissant une hausse fulgurante des demandes d'admission depuis 2006, le Cégep André-Laurendeau a le vent dans les voiles et attire une clientèle provenant principalement du Grand-Montréal et de la Rive-Sud.

LE NOUVEAU PROGRAMME TECHNOLOGIE DE L'ESTIMATION ET DE L'ÉVALUATION EN BATIMENT

Le Cégep ajoute une corde à son arc en offrant dès l'automne 2015 le programme d'études Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment. Ce programme d'études techniques s'échelonne sur 3 années d'études et comporte deux voies de spécialisation menant à l'obtention de deux diplômes d'études collégiales (DEC) : l'estimation en construction et l'évaluation immobilière.

CÉGEP EN SPECTACLE : LE CÉGEP EST L'HÔTE DE LA FINALE RÉGIONALE DE MONTRÉAL

La 36^e finale régionale de Montréal de Cégeps en spectacle a eu lieu le 21 mars 2015 à la Salle Jean-Grimaldi du Théâtre Desjardins au Cégep André-Laurendeau.

INAUGURATION DE TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE

L'inauguration des locaux du programme Techniques d'éducation à l'enfance a eu lieu le mercredi 8 octobre 2014, moins d'un an après l'obtention de l'autorisation d'offrir le programme. L'événement s'est déroulé dans les nouveaux locaux en présence des partenaires et des départements qui ont contribué à la mise sur pied de ce nouveau programme.

SOINS INFIRMIERS POUR INFIRMIÈRES AUXILIAIRES : UNE PREMIÈRE COHORTE

Un premier groupe de 14 étudiants en Soins infirmiers pour infirmières auxiliaires (180.B0) a complété la formation. Ce groupe a terminé à l'été 2014 après neuf sessions consécutives (automne, hiver et été) de trois jours par semaine tout en étant sur le marché du travail.

MISSION EN FRANCE

Monsieur Claude Roy, directeur général, et Mme Émilie Oulmann, responsable des relations internationales et interculturelles, ont participé à une mission en France du 13 au 17 octobre 2014. Cette mission avait plusieurs objectifs dont de faire rayonner le Cégep lors d'une conférence à l'Ambassade du Canada à Paris et de consolider plusieurs partenariats avec des Instituts

universitaires de technologie (l'IUT de Belfort, l'IUT de Créteil et l'IUT Paris-Descartes). Lors de cette mission, les ambassadeurs du Cégep ont participé à une assemblée des chefs de département du programme Techniques de commercialisation à Fontainebleau. Cette rencontre a permis d'appuyer des projets de mobilité étudiante initié par l'Office franco-québécois de la jeunesse. Ces partenariats ouvrent la voie à plusieurs projets de mobilité étudiante et offrent la possibilité de développer la double diplomation entre le Québec et la France et de travailler sur des projets pédagogiques.

LE CÉGEP EN 4^E POSITION DE LA RECHERCHE COLLÉGIALE

Selon une récente étude menée par Research Info-source Inc., le Cégep André-Laurendeau se place en 4^e position au Québec relativement à ses investissements en recherche. Le Cégep a investi plus de 3,5 M\$ en 2014.

DES ÉCHANGES PÉDAGOGIQUES AVEC LA BELGIQUE

Le Cégep et l'École pratique des hautes études commerciales (EPHEC) ont développé un projet de collaboration pédagogique dont les objectifs visent l'amélioration de l'enseignement, la promotion des programmes du domaine de la logistique du transport, et l'intégration des TIC.

LE CÉGEP EST CERTIFIÉ ENTREPRISE EN SANTÉ

En décembre 2014, le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a décerné la certification Entreprise en santé au Cégep. Le programme de certification vise à développer des éléments réputés d'avoir un impact sur la santé et le bien-être des employés : les saines habitudes de vie du personnel, l'équilibre travail-vie personnelle, l'environnement de travail et les pratiques de gestion.

RENOUVELLEMENT DU CENTRE DE DOCUMENTATION COLLÉGIALE

Le Cégep a obtenu le renouvellement de l'entente quinquennale qui lui confie la gestion du Centre de documentation collégiale (CDC). Ce renouvellement donne suite à l'évaluation positive des activités du CDC, couvrant la période de 2009 à 2014, et à l'adoption de son Plan stratégique 2014-2019.



LE 25^e ANNIVERSAIRE DE LA TROUPE DE THÉÂTRE

Le samedi 11 avril 2015, plus de 125 personnes, ayant participé à la troupe de théâtre du Cégep et provenant du milieu théâtral, se sont donné rendez-vous à la Salle des pas perdus afin de célébrer le 25^e anniversaire du P'tit théâtre du Splendide. Lors de ces retrouvailles, plusieurs discours ont permis de remonter le temps et de partager les souvenirs conservés durant ce quart de siècle. Un hommage a été spécialement adressé à M. Gilles Labrosse, metteur en scène de la troupe, qui a mené une splendide carrière en illuminant les acteurs de notre Cégep.

LES PROJETS PERSONNELS DU BI EXPOSÉS AU CÉGEP

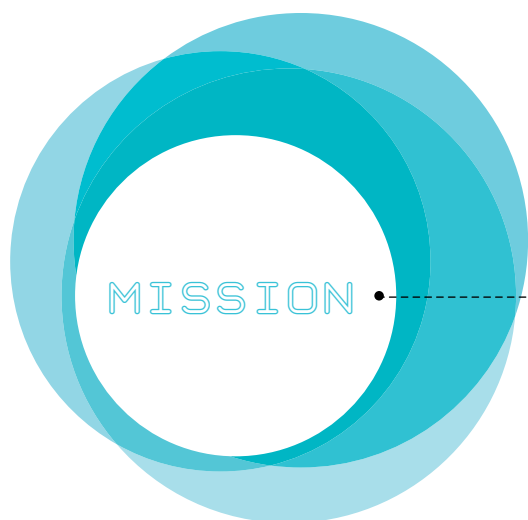
Le vendredi 10 avril 2015, le programme du Baccalauréat international (BI) a organisé une exposition des projets personnels des étudiants du Programme d'enseignement intermédiaire (PEI) de secondaire V. Réunis à la Salle des pas perdus, ils étaient 30 exposants provenant des écoles suivantes : l'École de la Magdeleine, l'École Louis-Philippe-Paré, l'École internationale de Montréal, le Collège St-Louis et l'École secondaire Cavalier-de-Lasalle. Le Cégep a également invité les étudiants des écoles participantes à visiter l'exposition. Plus de 420 étudiants sont venus en autobus scolaires nolisés par le Cégep. Cette exposition, valorisant les projets personnels, a permis aux étudiants de tisser des liens avec le BI au collégial.

LA 1^{re} ÉDITION DE LA CÉRÉMONIE DE FIN D'ÉTUDES

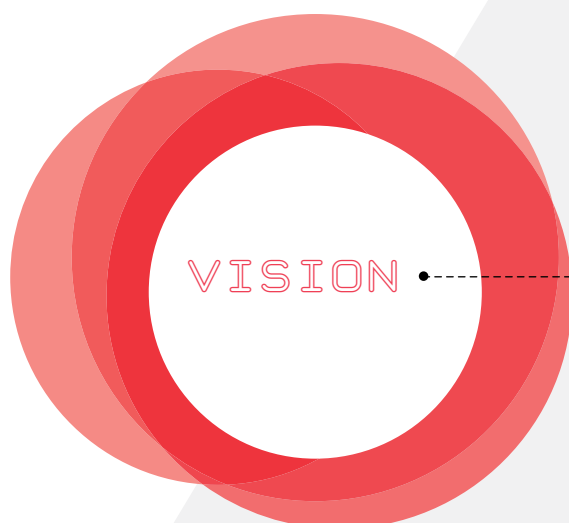
Le 6 juin 2015, plus de 200 finissants des programmes préuniversitaires, techniques et de la Formation continue ont participé à une fête émouvante en présence de leurs parents, amis et membres du personnel, réunis pour l'occasion au Centre sportif du Cégep. Monsieur Henri Chevalier, président du conseil d'administration, M. Yves Meunier, président de la Fondation du Cégep et animateur de la cérémonie, M. Claude Roy, directeur général, M. Alain Desjarlais, directeur des études, Mme Line Lefebvre, directrice adjointe des études, M. Jean-Robert Quevillon, directeur adjoint des études, et Mme Rachel Tonye, coordonnatrice de la Formation continue, ont accueilli les étudiants lors de cette cérémonie. Au total, plus de 600 personnes ont pris part à la première édition de cette célébration qui vise à souligner la réussite et la persévérance des finissants.

1. PRÉSENTATION DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU

1.1 MISSION, VISION, VALEURS ET PROJET ÉDUCATIF



Contribuer à la formation d'une personne qualifiée, responsable et engagée tout en participant activement à la vie de la communauté.



Être reconnu pour notre engagement envers l'étudiant, pour l'excellence et la rigueur de nos formations et pour la richesse et l'ouverture de notre milieu.



VALEURS

DÉTERMINATION, PERSÉVÉRANCE ET RESPECT

Une attitude guidée par une ténacité et une volonté démontrées par des actions constantes, des relations orientées par l'écoute et la tolérance aux différences ainsi que la valorisation d'échanges courtois témoignant ainsi de l'importance et de la valeur de toutes les personnes.

PASSION, ENGAGEMENT ET FIERTÉ

Une attitude de collaboration de l'ensemble des membres de l'organisation pour l'accomplissement de la mission et des orientations par des efforts soutenus, le partage des compétences et la responsabilisation dans les actions et décisions.

ESPRIT D'ÉQUIPE

Une convergence des efforts individuels et collectifs assurée par la collaboration, la coresponsabilité et l'entraide entre les différentes équipes au sein du Cégep, ayant comme impact d'améliorer la qualité de vie de toute la communauté.

INNOVATION ET OUVERTURE

Une attitude ouverte sur le monde, entrepreneuriale, créative et inspirée face aux défis, et une collaboration avec nos partenaires donnant accès aux besoins du marché et provoquant l'adaptation à l'évolution des besoins de la clientèle.

PLAISIR AU TRAVAIL

Un bien-être, une qualité de vie et des relations harmonieuses au cœur des préoccupations.

PROJETS ÉDUCATIFS

Le Cégep André-Laurendeau offre à ses étudiants un enseignement guidé par un projet éducatif global qui permet aux jeunes et aux adultes de développer une conscience, des qualités et des habiletés individuelles qui faciliteront leur évolution dans la société.

LE PROJET ÉDUCATIF s'appuie sur la conviction que l'étudiant est le premier maître d'œuvre de sa réussite. Quatre axes en constituent les points de repère pour l'intervention de chaque éducateur afin de créer un espace relationnel favorisant le développement de l'étudiant pour contribuer à ce qu'il devienne :

- une personne autonome et équilibrée ayant le sens des responsabilités
- une personne ouverte à la diversité, à une solidarité éclairée et capable d'un engagement
- une personne respectueuse, épanouie, sensible à l'environnement et ayant le souci des autres et de leurs différences
- une personne rigoureuse, intellectuellement honnête, créative et capable de trouver des solutions dans un contexte de travail en équipe

1.2 LE PLAN STRATÉGIQUE 2010-2015



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Développer un environnement valorisant l'apprentissage et la réussite scolaire.

Mieux connaître et suivre l'étudiant.

Développer des stratégies et mettre en œuvre des pratiques suscitant l'engagement de l'étudiant.

Orienter, accompagner et responsabiliser l'étudiant dans ses choix.

Renforcer l'organisation du travail pour mieux soutenir les réussites de l'étudiant.

CIBLES

Avoir développé des pratiques structurantes qui permettent à chaque programme d'implanter au moins deux mesures stimulant la participation de l'étudiant.

Avoir mis en œuvre les mécanismes permettant de coordonner et d'assurer les interventions pertinentes auprès de chaque étudiant.

Avoir développé trois nouvelles activités périscolaires ou parascolaires en lien avec les programmes d'études.

Avoir mis en œuvre une stratégie institutionnelle pour consolider le choix vocationnel de l'étudiant de l'admission à la diplomation.

Avoir mis en place des moyens pour établir le taux de satisfaction de l'étudiant sur les services et les activités.

CONVICTION

Notre conviction est que l'engagement de l'étudiant dans son projet de formation et sa participation aux activités collégiales sont des facteurs qui influencent sa réussite. Elle s'appuie aussi sur le sens donné au mot réussite. Tout en étant centrée sur l'obtention d'une formation qualifiante permettant la réalisation d'activités professionnelles, la notion de réussite est plus large que la seule réussite scolaire. Elle inclut le développement de l'autonomie et du sens des responsabilités, l'ouverture à la diversité, à une solidarité éclairée et à un engagement, le respect et le souci des autres et de leurs différences, la sensibilité à l'environnement, la capacité de trouver des solutions, de travailler en équipe, d'être rigoureux et intellectuellement honnête.

ENJEUX

Pour les cinq prochaines années, c'est d'abord en s'appuyant sur ses forces reconnues que le Cégep veut répondre aux enjeux actuels en adoptant une position claire quant à l'engagement comme facteur essentiel de la réussite de l'étudiant. Ces enjeux sont principalement de deux ordres : pédagogique et organisationnel.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Consolider les programmes existants et développer des programmes innovateurs et pertinents.

Accroître le développement de l'internationalisation de nos actions.

Renforcer notre positionnement en recherche.

CIBLES

Avoir implanté au moins un nouveau programme ou profil.

Avoir renforcé et développé nos programmes en lien avec les attentes universitaires et celles du marché du travail.

Avoir mesuré l'impact pédagogique de nos actions à l'international.

Avoir structuré l'internationalisation de nos actions afin d'en assurer la pérennité.

S'être doté d'une structure de recherche et avoir généré le financement nécessaire à sa pérennité.

CONVICTION

Notre conviction est que l'innovation et la recherche sont des facteurs déterminants du développement institutionnel. Notre sens de l'innovation se manifeste par une formation centrée sur l'étudiant, offrant des programmes de grande qualité suivant des parcours souples et ouverts à l'internationalisation. Il sera ainsi possible d'encourager l'étudiant à se dépasser par le développement de compétences recherchées et hautement requises par l'évolution du marché du travail, ce qui lui donnera le pouvoir d'évoluer en tant que citoyen engagé et responsable. De plus, notre sens de l'innovation s'exprimera par une offre de programmes pertinente et adaptée aux besoins de nos partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

ENJEUX

Pour les cinq prochaines années, la conjoncture socioéconomique amènera l'établissement à redoubler d'initiatives pour maintenir son seuil d'excellence et la qualité de ses services. Ainsi, les enjeux touchent particulièrement trois secteurs : les programmes de formation, l'internationalisation et la recherche.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Contribuer à l'insertion, au développement professionnel et à l'engagement du personnel.

Renforcer le sentiment d'appartenance, le rayonnement dans la communauté et notre renommée.

Accroître et diversifier les sources de financement autonome tout en respectant les activités pédagogiques et étudiantes.

Développer un milieu attrayant, stimulant et écoresponsable.

CIBLES

Avoir adhéré à une norme (par exemple : ISO9000, démarche Kaizen santé, etc.) pour être reconnu comme employeur de choix.

Avoir atteint les critères en fonction de la norme choisie.

Avoir augmenté notre notoriété comme institution performante sur le plan du soutien à la réussite et de l'implication communautaire.

Avoir augmenté les revenus autonomes de 20 % par rapport à 2009-2010. Avoir mis en œuvre, sur le terrain adjacent au Collège, un projet d'infrastructures majeures à caractère éducatif et communautaire.

Avoir mis en œuvre un plan d'aménagement des lieux et des espaces dans une perspective de valorisation des réalisations étudiantes.

CONVICTION

Notre conviction est que la réussite, l'engagement et l'innovation reposent sur un personnel fier, engagé et mobilisé autour d'objectifs réalistes et porteurs de sens. Elle s'appuie aussi sur l'importance d'offrir un milieu de vie attrayant et stimulant, autant pour l'étudiant que pour le personnel, ainsi que sur la capacité de l'organisation de dégager des marges de manœuvre financières autonomes pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

ENJEUX

Pour les cinq prochaines années, le Cégep doit consolider les liens avec son personnel et se donner les moyens de ses ambitions. Les enjeux se situent à quatre niveaux : le développement professionnel, l'engagement du personnel, le financement autonome et la qualité du milieu de vie.

2. RÉSULTATS EN REGARD DU PLAN STRATÉGIQUE 2010-2015

1.1 Développer un environnement valorisant l'apprentissage et la réussite scolaire

CIBLES AU 30 JUIN 2015

- Avoir poursuivi l'implantation de mesures de réussite dans certaines composantes de formation.
- Avoir évalué les pratiques structurantes qui permettent aux programmes d'implanter au moins 2 mesures qui ont stimulé la participation.

Réalisations

Poursuite de l'implantation de mesures de réussite en philosophie, en français, en sciences humaines ainsi qu'en soins infirmiers.

Plusieurs mesures ont été mises en place au cours de l'année (test diagnostique, stratégie de lecture, cours pour non-francophone). Ces mesures ont permis de mieux cibler les difficultés d'apprentissages et d'adapter les méthodes pédagogiques en conséquence.

Poursuite la mise en oeuvre du tutorat institutionnel et développement la pédagogie de première session

Une plateforme a été implantée pour le centre de tutorat et le CAA. Les intervenants ont été formés et une présentation a été réalisée à la table des coordonnateurs. Un document pour les enseignants a été élaboré. Les disciplines mathématiques et chimie ont été ajoutées. Le tutorat adapté a été développé et implanté au SAIDE.

Valorisation les travaux et les réalisations des étudiants

Le Cégep a poursuivi ses efforts afin de valoriser les travaux et les réalisations des étudiants. Par exemple, de nouvelles oeuvres des étudiants du programme Arts visuels profil Photographie et Arts graphiques se sont ajoutés à la collection qui décore les murs du Cégep. Les expositions des projets de fin d'études ont fait l'objet d'une promotion auprès de la communauté.

1.2 Mieux connaître et suivre l'étudiant

CIBLES AU 30 JUIN 2015

- Avoir évalué les moyens qui ont été mis en place pour établir le taux de satisfaction des services et des activités.

Réalisations

Implantation d'un nouveau sondage sur la qualité des services auprès des étudiants finissants de l'enseignement régulier et de la formation continue

Un nouveau sondage a été mené auprès des étudiants finissants en mars 2015. Ce sondage a rejoint 400 répondants (74,6 %) parmi les 536 finissants de l'enseignement régulier et de la formation continue. Il a permis de mesurer la notoriété des différents services offerts aux étudiants, leur taux d'utilisation, le niveau de satisfaction des utilisateurs de ces services et l'appréciation générale de l'expérience vécue au Cégep.

D'autres nouveaux sondages ont été développés durant l'année 2014-15 pour mesurer le taux de satisfaction des participants à des activités étudiantes. Ainsi il y a eu le sondage d'appréciation de la nouvelle cérémonie de fin d'études et le sondage d'appréciation du gala du mérite scolaire.

Tous ces nouveaux sondages seront inclus dans le calendrier des sondages récurrents durant les prochaines années scolaires.

Implantation de deux nouveaux sondages - Sondage provincial sur les étudiants des cégeps (SPEC 1 et 2) de la Fédération des cégeps auprès de la nouvelle cohorte d'automne 2014

Les deux nouveaux sondages SPEC de la Fédération des cégeps ont été implantés avec succès dans le réseau des cégeps dont le Cégep André-Laurendeau. Les taux de participation dans notre cégep (total des répondants qui ont débuté ou complété le sondage) ont été de 29,9 % pour SPEC 1 et 25,37 % pour SPEC 2. Ces taux sont supérieurs à la participation moyenne des dernières années au sondage précédent (Aide-nous à te connaître) dont SPEC est la nouvelle version revue et améliorée. Une stratégie nationale de promotion des sondages SPEC auprès des nouveaux étudiants est en cours de développement pour tenter d'augmenter ces taux de répondants dès 2015-16. Les résultats des deux sondages ont été présentés à la table des coordonnateurs et au comité de direction du Cégep.

Réalisation des autres sondages récurrents prévus au calendrier des sondages.

Les autres sondages ont été réalisés en cours d'année sauf le sondage auprès des utilisateurs de la cafétéria. Puisque la direction du cégep a décidé de ne pas renouveler le contrat du concessionnaire de la cafétéria en 2015-16, le sondage n'était plus utile pour tenter d'améliorer ce service.

1.3 Développer des stratégies et mettre en oeuvre des pratiques suscitant l'engagement de l'étudiant

CIBLES AU 30 JUIN 2015

- Avoir évalué les nouvelles activités périscolaires ou parascolaires en lien avec les programmes d'études.

Réalisations

Révision des processus de qualification des étudiants pour la mention au bulletin.

L'inscription à la mention au bulletin a été modifiée. Elle a été faite d'office dès l'automne 2014, au moment de l'inscription de l'étudiant dans les équipes sportives ou les activités socioculturelles justifiant un minimum de 60 heures d'implication par session. Une nouvelle grille d'autoévaluation de l'étudiant engagé a été transmise à tous les étudiants inscrits. Une nouvelle grille d'évaluation a été transmise aux moniteurs des activités parascolaires. Ces grilles combinées avec les résultats scolaires ont permis à un comité de sélectionner les étudiants engagés les plus méritants pour obtenir les bourses de reconnaissance de la Fondation. Le nombre d'étudiants ayant reçu la mention au bulletin a fortement augmenté et atteint un sommet historique de 80 mentions à la session d'automne 2014 et 80 mentions à la session d'hiver 2015. À noter aussi qu'un projet dans la catégorie entrepreneur a été déposé pour le concours national Forces-Avenir.

1.4 Orienter, accompagner et responsabiliser l'étudiant dans ses choix

CIBLES AU 30 JUIN 2015

- Avoir poursuivi la mise en oeuvre des moyens permettant de consolider le choix vocationnel des étudiants.
- Avoir évalué cette stratégie institutionnelle qui consiste à consolider le choix vocationnel des étudiants de l'admission à la diplomation.

Réalisations

Mise en oeuvre la 2^e version du Mousqueton en sciences humaines

Au départ, une quarantaine d'étudiants ont été suivis dans ce programme dont l'objectif a été de fournir, dès l'automne 2013, un suivi individuel aux élèves qui sont considérés comme les plus à risque d'échec et de décrochage. En cours d'année, de nouveaux étudiants se sont ajoutés au groupe. Par ailleurs, une nouvelle mesure a été développée et acceptée en département intégrant le suivi des étudiants.

1.5 Renforcer l'organisation du travail pour mieux soutenir les réussites de l'étudiant

CIBLES AU 30 JUIN 2015

- Avoir poursuivi l'implantation des moyens permettant de renforcer l'organisation du travail.
- Avoir évalué les mécanismes qui permettent de coordonner et d'assurer les interventions pertinentes auprès de chaque étudiant.

Réalisations

Amélioration des services du Carrefour des médias.

Les contenus de formations documentaires ont été revus et deux capsules d'autoformation ont été réalisées. La structure du site web du Carrefour a été revue en privilégiant l'accès aux ressources. Le système de réservation à distance a été mis en place et est fonctionnel. Les tâches des agents de bureau ont été revues. Une nouvelle interface du Catalogue a été réalisée.

Diffusion des procédures guidant les interventions du SAIDE.

Le document de procédures est présenté à la CÉ. La grande majorité des départements ont reçu la formation sur le document.

Renforcement de l'organisation du travail au Service de l'organisation scolaire.

L'équipe du Service d'organisation scolaire a procédé à l'essai du système SmartSheet non seulement pour l'échéancier des opérations de l'OS, mais aussi pour le suivi (traitement des informations) de plusieurs processus de l'OS. Cet essai a été concluant et l'utilisation de ce système se poursuivra au cours des prochaines années.

Dépôt d'une politique d'encadrement du travail des salariés-élèves et informatisation du processus.

Les travaux de rédaction du document ont été complétés et révisés par les différents services concernées. Le dépôt au comité de direction est prévu pour l'automne 2015. Des formulaires dynamiques ont été

déposés sur la plateforme OMNIVOX afin de permettre aux étudiants de s'inscrire et aux gestionnaires de déposer leur réquisition d'effectifs. Le projet de développer une base de données pour le suivi des étudiants est en cours de réalisation par le service informatique.

Réorganisation des ressources du SVE en analysant les résultats de la cartographie des processus.

Ce projet a été réalisé avec succès. Un poste d'agent de bureau classe 1 a été aboli suite à un départ à la retraite et un nouveau logiciel de gestion des offres d'emploi et de stage permet une économie de coûts monétaires d'entretien et d'heures coûts /hommes d'opération. Un nouveau programme de gestion des données de la RELANCE est en cours de réalisation par le service informatique. Le poste de relationniste des sports et celui de technicienne en loisirs pour le développement durable ont également été fusionnés pour des fins de compressions budgétaires.

Adoption d'un protocole de postvention en cas de décès par suicide et d'intervention en cas de situation traumatisante.

Un nouveau protocole a été adopté en comité de direction à l'hiver. Malheureusement, un événement tragique s'est produit au cours de l'hiver 2015. Ceci a permis de valider et de constater l'efficacité de ce protocole.

Développement des technologies de l'information

Le Cégep a poursuivi l'implantation du plan directeur des technologies de l'information. Il a favorisé le développement des technologies de l'information lors de l'élaboration de projets pédagogiques et organisationnels. Plus précisément, le développement de la plateforme de collaboration sous « SharePoint », le développement d'un module pour le suivi des salariés-élèves, l'implantation d'un nouveau logiciel pour gérer les offres d'emploi et de stages aux étudiants. De plus, le Collège exécute chaque année une étape de son plan de remplacement des équipements informatiques ainsi plus de 400 postes informatiques utilisés pour des fins pédagogiques et administratifs ont été remplacés.

2.1 Consolider les programmes existants et développer des programmes innovateurs et pertinents

CIBLES AU 30 JUIN 2015

- Poursuivre la consolidation des programmes.
- Avoir évalué le renforcement et le développement de nos programmes au regard des attentes universitaires et celles du marché.

Réalisations

Au cours de l'année, la formation continue du Cégep a implanté une nouvelle formation intitulée « Coordination d'événements ». Cette formation vient diversifier l'offre existante tout en demeurant dans son créneau d'expertise qu'est la logistique mais orienté vers l'événementiel et la culture. Des travaux importants ont aussi été entrepris afin d'implanter graduellement la PIEE à la formation continue.

Au niveau de l'offre de services en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), le Cégep se taille une place de plus en plus importante au niveau régional et national. Un projet de référencement a été amorcé avec la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'île de Montréal et d'autres cégeps de la région. Par ailleurs, la Défense nationale et les Forces armées canadiennes ont sollicité notre collaboration et surtout notre expertise pour soutenir leur personnel administratif dans une démarche de RAC.

2.2 Accroître le développement de l'internationalisation de nos actions

CIBLES AU 30 JUIN 2015

- Avoir évalué le développement de l'internationalisation de nos actions au cours des 5 dernières années.
- Avoir structuré l'internationalisation de nos actions afin d'en assurer la pérennité

Réalisations

Au niveau de la structure organisationnelle au Cégep, le Bureau des activités internationales (BAI) est maintenant sous la responsabilité de la direction de la formation continue. Cette réorganisation permet notamment de reprendre et de poursuivre les activités de coopération internationale et de travailler interservices.

Après deux ans de travail, le *Rapport d'évaluation sur l'impact pédagogique de nos actions à l'international* du Cégep André-Laurendeau a été présenté au conseil d'administration en juin 2015. Ce rapport illustre l'apport des activités internationales dans le développement académique mais aussi personnel des étudiants (et des accompagnateurs) en concluant sur les points forts, les pistes d'amélioration et surtout sur différentes recommandations.

La structuration des activités internationales s'est poursuivie notamment au niveau de la mobilité étudiante entrante et sortante ainsi que l'accueil et l'encadrement des étudiants internationaux. En parallèle, plusieurs projets d'envergure ont été réalisés dans les différents secteurs d'activités : trois projets importants d'exportation de savoir-faire ont été déposés à diverses instances, un projet de mobilité étudiante entrante à l'hiver 2015 dans le programme Technologie du génie physique a été une

belle réussite, plusieurs projets de mobilité étudiante ont vu le jour notamment en Arts, lettres et communication -Option médias-et Sciences de la nature. De plus, dans le cadre des événements qui soulignent le centenaire de la Grande Guerre, l'Office Franco-Québécois pour la jeunesse (OFQJ) a invité le Cégep André-Laurendeau à mettre sur pied un projet d'échange et de création photographique avec des étudiants en photographie en France. Enfin, dans le domaine interculturel, une capsule d'autoformation sur le Fait immigrant, financé en partie par le ministère de l'Éducation, Enseignement supérieur, de la Science et de la Recherche, a été réalisée en juin 2015 après un an de travail.

2.3 Renforcer notre positionnement en recherche

CIBLES AU 30 JUIN 2015

- Avoir évalué notre positionnement de la recherche au regard du réseau collégial et canadien.
- Avoir évalué la structure de recherche au regard de la pérennité des activités.

Réalisations

Avec ses deux centres de recherche (Optech Montréal et Institut international de logistique de Montréal) le Cégep se situe au 14^e rang parmi l'ensemble des collèges au Canada en termes d'activités de recherche. Les centres de recherche bénéficient de près de 20 chercheurs-professeurs et ont réalisé tout près de 30 projets de recherche. Il s'agit de recherche disciplinaire dans le domaine de l'optiquephotonique et dans la logistique du transport.

L'analyse de la structure de recherche au Cégep nous a mené vers trois constats : dans un premier temps, la nécessité de jumeler les activités d'Optech Montréal et Optech La Pocatière afin de regrouper les opérations par nature d'activités et non par région. Dans un second temps, de rapatrier les activités de l'IILM au Cégep afin de se rapprocher des professeurs de ce domaine. Et finalement, de déposer une demande de subvention pour obtenir une aide gouvernementale pour une ressource professionnelle qui secondera les professeurs dans leurs dépôt de projets de recherche.

3.1 Contribuer à l'insertion, au développement professionnel et à l'engagement du personnel

CIBLES AU 30 JUIN 2015

- Avoir poursuivi les démarches pour l'obtention de la norme choisie
- Avoir de nouvelles stratégies de recrutement 2.0
- Avoir numérisé tous les dossiers étudiants à l'organisation scolaire
- Avoir réalisé à 100 % les opportunités d'amélioration continue pour le programme de prévention

Réalisations

Mise en oeuvre de la troisième phase du plan d'action du programme Entreprise en santé

Le Cégep a reçu la certification du programme Entreprise en santé par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) à la suite de l'audit qui a eu lieu en octobre 2014.

Un deuxième sondage a été complété et un plan d'action a été mis en place pour 2015-2016.

Mise en place des opportunités d'amélioration continue pour le programme de prévention en santé et sécurité au travail et ce, en concordance avec le programme Défi-Jeunesse

De multiples actions ont été réalisées dans le cadre du programme de prévention, dont notamment :

- Finalisation des processus : enquête et analyse d'accident et procédure d'inspection;
- Formation des membres du comité SST sur le 5S;
- Création et mise en place de la stratégie de promotion SST pour l'année 2015;
- Implantation et déploiement de la stratégie de promotion;
- Début du processus de formation des employés/cadres sur l'importance de la SST (en cours);
- Mise en place de la minute SST (en cours);

Mise en place des outils pour améliorer les services au personnel et l'efficacité des services offerts

PROGICIEL DE DOTATION

Un nouveau progiciel de dotation remplacera le progiciel actuel. Plus convivial et facile d'utilisation, il simplifiera l'expérience des candidats.

GESTION DES SYSTÈMES INTERNES

Le plan d'effectif du personnel de soutien a été paramétré dans le système GÉRÉMI et un nouveau système de paye a été déployé pour le personnel d'OPTTECH et de l'IILM.

CARTOGRAPHIE

Les processus de plusieurs services ont été analysés, visant l'optimisation et l'amélioration continue des services à travers une meilleure organisation du travail.

Numérisation et archivage

Un plan d'action pour la numérisation de l'ensemble des archives a été élaboré. Un projet pilote a été réalisé avec succès au Service de l'organisation scolaire. Tous les dossiers étudiants ont été numérisés.

Le calendrier de conservation des documents a été entièrement refondu et approuvé par BanQ.

Plusieurs activités de reconnaissances ont été organisées, soulignant l'importance des ressources humaines de l'organisation.

3.2 Renforcer le sentiment d'appartenance, le rayonnement dans la communauté et notre renommée

CIBLES AU 30 JUIN 2015

- Avoir augmenté notre notoriété comme institution performante sur le plan du soutien à la réussite et de l'implication communautaire.

Réalisations

Consolidation des mesures de renforcement du sentiment d'appartenance.

Le processus d'accueil des nouveaux étudiants mobilise l'ensemble des services et plusieurs enseignants participent aux soirées porte-ouvertes, soirée d'accueil des nouveaux, rencontres des parents, journées de pré-accueil, fêtes de la rentrée, etc. Les bourses de la Fondation récompensent un nombre accru d'étudiants méritants. Une première cérémonie de fin d'études a été réalisée avec succès en juin 2015 pour valoriser l'obtention du diplôme collégial et favoriser le sentiment d'appartenance au cégep.

Amélioration continue de nos processus de reddition

Le Collège a poursuivi ses pratiques d'amélioration continue concernant les processus de reddition de comptes par l'implantation du système financier Clara-Finance. La mise en oeuvre du logiciel a nécessité une formation d'appoint des responsables de budget et du personnel des ressources financières.

3.3 Accroître et diversifier les sources de financement autonome tout en respectant les activités pédagogiques et étudiantes

CIBLES AU 30 JUIN 2015

- Avoir évalué la capacité marginale financière des principaux services autonomes.
- Avoir analysé les impacts financiers du plan d'aménagement des lieux et des espaces pour les 5 prochaines années.

Réalisations

La Direction de la formation continue, des services aux entreprises et des activités internationales et interculturelles a poursuivi son accroissement de l'offre de formation non créditée au cours de l'année dans divers domaines d'activités, tel que la logistique, la comptabilité, le génie civil. La formation destinée aux infirmières et infirmiers est celle qui a remporté le plus de succès compte tenu de l'obligation de l'OIIQ. Près de 300 personnes ont été formées dans une quinzaine de formations différentes. Les participantes et participants proviennent de plusieurs régions du Québec et le Cégep peut se considérer comme un acteur important dans ce domaine d'activités. Le Cégep a également signé une entente avec le Cégep de St-Hyacinthe pour offrir ce type de formation continue aux courtiers immobiliers résidentiels. Les premières formations sont prévues à l'automne 2015.

En plus d'offrir des cours de langues en soirée, l'École de langues du Cégep a innové cette année en mettant en place un programme d'immersion française au cours de la session d'été. Une quinzaine d'étudiants venant de partout aux États-Unis ont ainsi étudié la langue française pendant cinq semaines consécutives en plus de prendre part à diverses sorties culturelles.

3.4 Développer un milieu attrayant, stimulant, écoresponsable

CIBLES AU 30 JUIN 2015

- Avoir mis en oeuvre un plan d'aménagement des lieux et des espaces dans une perspective de valorisation des réalisations étudiantes.

Réalisations

Poursuivre le plan d'action pour le maintien du niveau excellence Cégep vert de l'organisme Enjeu

Les compressions budgétaires ont contraint le Cégep à abandonné la certification à l'organisme Enjeu pour l'exercice en cours. Néanmoins, le plan d'action s'est poursuivi pour la réduction du tonnage des déchets, la gestion écoresponsable du parc d'imprimantes et la réduction de la consommation de papier.

Plan d'aménagement

La direction des études et celle des ressources matérielles ont travaillé sur le dossier d'implantation physique du nouveau programme de technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment. Les travaux auront également un impact positif sur les programmes d'art visuel et de technologie de l'architecture.

Suivant les recommandations du plan d'aménagement, les travaux de l'été 2015 au 5^e étage auront comme objectif de rapatrier les classes de francisation dans le même secteur et d'augmenter le nombre de classes sèches.

Les nouveaux locaux du service informatique rendront ce service plus visible et permettront d'améliorer la qualité de vie des occupants.

3. NOS ÉTUDIANTS

EFFECTIFS SCOLAIRES

Nombre d'étudiants inscrits par programme d'études à la session d'automne 2014			
	Femmes	Hommes	TOTAL
BI Sciences de la nature	17	10	27
Sciences de la nature	187	178	365
Sciences humaines	543	435	978
Cinéma et communication	75	62	137
Langues : trilinguisme et culture	43	10	53
Arts visuels	48	15	63
Total du secteur préuniversitaire	913	710	1623
Soins infirmiers	570	79	649
Technologie de l'architecture	95	112	207
Technologie du génie civil	24	215	239
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	S/O	S/O	S/O
Technologie de l'électronique industrielle	3	70	73
Technologie du génie physique	12	54	66
Techniques d'éducation à l'enfance	28	1	29
Techniques de comptabilité et de gestion	87	78	165
Gestion de commerces	146	199	345
Techniques de la logistique du transport	31	80	111
Techniques de bureautique	92	4	96
Techniques de l'informatique	10	81	91
Total du secteur technique	1098	973	2071
Accueil et intégration	306	241	547
Transition	0	0	0
Autres		2	2
Total de l'enseignement ordinaire	2317	1926	4243
Attestations d'études collégiales			374
Francisation			591
Cours non crédités			297
Total de la formation continue			1262
GRAND TOTAL			5505

DIPLOMATION

Nombre d'étudiants diplômés dans l'année par programme d'études	
	NOMBRE DE DIPLÔMÉS
ENSEIGNEMENT PRÉUNIVERSITAIRE	
BI Sciences de la nature	12
Sciences de la nature	102
Sciences humaines	138
Arts, lettres et communication	40
Total du secteur préuniversitaire	292
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	
Soins infirmiers	92
Technologie de l'architecture	23
Technologie du génie civil	48
Technologie de l'électronique industrielle	9
Technologie du génie physique	7
Techniques de comptabilité et de gestion	25
Gestion de commerces	30
Techniques de la logistique du transport	13
Techniques de bureautique	16
Techniques de l'informatique	8
Total du secteur technique	271
Autres (cheminement particulier)	11
Total de l'enseignement ordinaire	574
FORMATION CONTINUE	
Attestations d'études collégiales	197
Francisation	171
Total de la formation continue	368
GRAND TOTAL	942

4. NOS EMPLOYÉS

Nombre d'employés

	PERMANENT		NON-PERMANENT		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Enseignant	67	103	57	93	320
De soutien	18	46	7	8	79
Professionnel	8	14	2	5	29
D'encadrement	10	8	2	0	20
Hors-cadre	2	0	0	0	2
« Chargé de cours à la formation continue »	S/O	S/O	18	7	25
Non syndiqué	S/O	2	0	0	2
Total	105	173	86	113	477

Minorités ethniques et minorités visibles

	PERMANENT MINORITÉ ETHNIQUE		NON-PERMANENT MINORITÉ VISIBLE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Enseignant	2	7	12	10	31
De soutien	4	2	2	7	15
Professionnel	0	2	1	0	3
D'encadrement	0	0	1	1	2
Hors-cadre	0	0	0	0	0
« Chargé de cours à la formation continue »	0	0	6	2	8
Non syndiqué	0	0	0	0	0
Total	6	11	22	20	59

Embauches

	Hommes	Femmes	TOTAL
Enseignant	7	34	41
De soutien	10	16	26
Professionnel	1	5	6
D'encadrement	0	0	0
Hors-cadre	0	0	0
« Chargé de cours à la formation continue »	3	3	6
Non syndiqué	0	0	0
Total	21	58	79

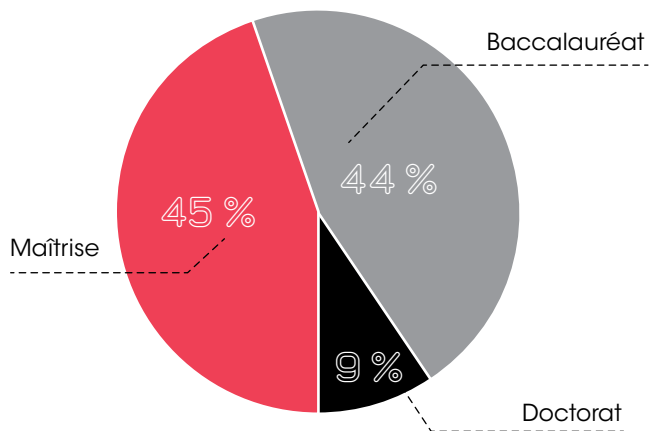
Départs à la retraite

	Hommes	Femmes	TOTAL
Enseignant	6	7	13
De soutien	2	4	6
Professionnel	1	0	1
D'encadrement	0	1	1
Hors-cadre	0	0	0
« Chargé de cours à la formation continue »	0	0	0
Non syndiqué	0	0	0
Total	9	12	21

Moyenne d'âge
du personnel :

44 ANS

Diplôme des enseignants



	Hommes	Femmes	TOTAL
Baccalauréat	71	96	167
Maîtrise	74	103	177
Doctorat	19	16	35
Total	164	215	379

APPLICATION DE LA LOI 15

Le niveau d'effectif établi conformément à l'article 38 de la loi pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2015 n'excède pas celui de la période correspondante de 2014.

Dépenses liées au perfectionnement

	Homme et femme
Enseignant	113 813 \$
De soutien	25 312 \$
Professionnel	30 722 \$
D'encadrement	61 403 \$
Total	231 250 \$

5. LES ORGANISMES APPARENTÉS

LA FONDATION

Fondée le 16 novembre 1988, la Fondation du Cégep André-Laurendeau est un organisme à but non lucratif ayant comme mission d'aider les étudiantes et les étudiants du Cégep et de contribuer à la formation.

Montant versé aux divers projets

étudiants par la Fondation en 2014-2015 : 1 20 020 \$

Argent versé par activité	
Projets	66 500 \$
Soutien à la formation (bourses)	27 300 \$
Activités culturelles et sports	18 300 \$
Total (en \$)	112 000 \$

Argent récolté par activité

Bingo	18 300 \$
Tournoi de golf	14 880 \$
Soirée accord mets et vins	9 200 \$
Sollicitation auprès du personnel	3 280 \$
Sollicitation auprès des étudiants	40 160 \$
« Soirée de remise des bourses - Sollicitation auprès des donateurs »	24 200 \$
Soirée bière et pinotte des employés	0 \$
Regroupement des caisses Desjardins	0 \$
Brasserie Labatt	0 \$
Monchâteau service alimentaire	10 000 \$
Total (en \$)	120 020 \$

INSTITUT INTERNATIONAL DE LOGISTIQUE DE MONTRÉAL (IILM)

FAITS SAILLANTS

- Le conseil d'administration de l'IILM a nommé M. Guy Normandeau à titre de directeur du développement et de l'innovation et directeur général par intérim lors de sa 28^e assemblée tenue le 15 décembre 2014.
- Suite à l'embauche du nouveau directeur général par intérim, un nouveau plan d'action é a été présenté au conseil d'administration en avril et a été soumis au ministère de l'éducation et au ministère du développement économique par la suite.
- Ce plan d'action a notamment permis de mobiliser les professeurs du département de logistique de transport et d'informatique du Cégep André-Laurendeau à de nouveaux projets.
- Seize projets d'intervention ont été réalisés au cours de l'année 2014-2015;
- De ce nombre, huit projets se sont déroulés en industrie auprès de PME dans plusieurs régions du Québec;
- Certains de ces projets ont été initiés par des visites interactives commandées et financées par le CNRC.
- Un projet a été initié au printemps 2015 avec la Société de transport de l'Outaouais et la Ville de Gatineau ayant pour titre : Gatineau ville intelligente, développer la logistique citoyenne, il sera en continuité sur l'année 2015 - 2016.
- Un seul projet a été réalisé avec une institution publique; le projet d'accompagnement au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.
- Les sept autres projets sont de nature institutionnelle et ils visaient, notamment, à supporter le Cégep André-Laurendeau dans le développement d'un nouveau programme d'AEC ou des capsules de formation en ligne de même qu'à refaire le site Internet de l'IILM.
- L'IILM a soumis un projet de recherche appliquée, un RDA de niveau 2 auprès du CRSNG et a obtenu la confirmation du financement, à la fin du mois de mai, soit le projet avec Ruchers DJF. L'opérationnalisation de ce projet a été entamée en juillet 2015.
- L'IILM a aussi soumis un projet de renforcement de l'innovation mettant de l'avant plusieurs chantiers structurant comme la mise en place d'un laboratoire de logiciels propres à la gestion de la logistique en entreprise (ERP, TMS, WMS, CRM, etc.), l'analyse des problèmes d'interopérabilité entre ses différents outils et des résistances rencontrées lors des implantations, et l'analyse des problèmes d'intégration des outils de connectivité et de productivité (RFID, codes-barres, etc.). Malheureusement, ce projet n'a pas été retenu.

OPTECH

FAITS SAILLANTS

MISSION

Optech est un centre de recherche appliquée (CCTT) en optique photonique, au service des entrepreneurs, des chercheurs et des étudiants. Il favorise l'appropriation des technologies de l'optique afin de créer des entreprises compétitives et des étudiants qualifiés.

VISION

L'équipe souhaite devenir un fer de lance du développement économique pour le Québec, en décuplant le potentiel de l'optique comme technologie habilitante, en mobilisant les acteurs gouvernementaux, de l'industrie et de la recherche autour de l'impératif de l'innovation. Ce faisant, il implique étudiants et enseignants, ce qui contribue à la formation de la relève.

INTERVENTION

Le champ d'intervention de ses 27 employés embrasse l'industrie manufacturière, l'aéronautique, l'environnement, l'énergie, la santé, les arts de la scène, les TIC. Cette année, l'équipe a notamment travaillé avec succès à des projets de sondes biomédicales, de contrôle de procédé industriel, de monitoring de structure (aéronef, éolienne, turbine hydraulique), de détection de polluants (eau, air, sol), de numérisation 3D, de lasers industriels et de projecteurs. Pour arriver à ses fins, en plus du personnel de soutien, le centre compte sur 12 spécialistes en optique et 8 techniciens. Il compte aussi sur l'apport de 7 enseignants (2,8 ETC) et de 11 étudiants (1,7 ETC).

IMPACT SUR LES ENSEIGNEMENTS

En plus d'encadrer de nombreux stagiaires des départements de Technologie du génie physique et de Communication, en 2015 Optech a équipé un laboratoire immersif de pointe ainsi qu'une plateforme de création au Théâtre Desjardins. Ces outils sont utilisés de manière régulière pour les activités d'enseignement et ont eu un impact structurant sur plusieurs cours.

RÉSULTATS

2014-2015 a été une année de croissance. Dans le cadre de sa planification stratégique quinquennale 2012-2017, Optech s'était fixé d'ambitieux objectifs et nous sommes heureux de rapporter qu'ils ont été atteints deux ans plus tôt que prévu.

- Revenus de projets de 2 514 245\$ (+28 % qu'annoncé dans la planification 2012-2017 et +21 % sur l'an passé)
- Revenus de contrats, + 65 %, soit 1 120 118 \$
- Investissements en équipements, dans le cadre de quatre programmes de subvention, 1 939 746 \$
- Nombre de clients actifs, +26 %, soit un total de 48
- Revenus de subventions (CRSNG, MEESR, MEIE) de 1 383 028 \$

PERSPECTIVES 2015-2016

Optech entend profiter de l'atteinte de sa masse critique et de sa croissance dynamique afin de construire un nouvel édifice qui abritera de nouveaux laboratoires de pointe ainsi que des espaces accessibles aux entreprises en démarrage. Par ailleurs, Optech sollicite le Fond d'excellence en recherche Apogée Canada et, à cette fin, mobilise les forces vives du cégep afin de bâtir de nombreux partenariats avec de grandes universités canadiennes et des centres de recherche internationaux.

THÉÂTRE DESJARDINS

FAITS SAILLANTS

Avec ses 811 fauteuils, le Théâtre Desjardins est la plus grande salle de spectacles à l'Ouest du Centre Bell. C'est le phare culturel de l'Ouest de Montréal.

Malgré l'état difficile dans lequel se trouve la diffusion de spectacles au Québec (avec plus de 40 % des salles de spectacles déficitaires), la société de la Salle Jean-Grimaldi, la corporation à but non-lucratif qui gère le Théâtre Desjardins, termine son année financière avec un bilan positif.

Tous les objectifs du plan stratégique adopté en 2012 ont été atteints et l'avenir s'annonce prometteur. La saison 2014-2015 est marquée par :

- 90 000 spectateurs qui ont fréquenté la salle de spectacle (diffusion de spectacles et événements privés).
- 52 spectacles professionnels proposés.
- 85 événements privés, une augmentation de 17 %.
- Retour de la programmation Jeune public/Famille.
- Maintien de la programmation Ciné-Club.
- 49 % de nouveaux clients, une augmentation de 53 % par rapport à 2013-2014.
- Hausse de fréquentation de 16 % dans la catégorie Théâtre.
- Plus de 900 abonnés par année.
- Importante campagne publicitaire avec le Journal de Montréal et les cinq hebdomadaires locaux.
- Embauche d'une ressource en marketing et développement des affaires.
- Nouveaux partenariats et organisation du cocktail des partenaires.
- Membre de Rideau, Tourisme Montréal, du Pôle des rapides et de la Vitrine culturelle.

COLLABORATION AVEC LE CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU

- A titre de Partenaire majeur, le logo du Cégep est inséré dans toutes les communications du Théâtre Desjardins.
- Insertion d'une page de publicité dans le programme de soirée.
- Mention du Partenariat avec le Cégep à tous les spectacles.
- Tarif privilégié pour les employés et pour les étudiants.
- Accueil d'un stagiaire, étudiant en communication au Cégep, pour la création de contenus multimédias.
- Collaboration avec les étudiants en étude journalistique dans le cadre de leur projet de critique de films.
- Participation aux portes ouvertes du Cégep, à la Rentrée des étudiants.

- Amorce du projet avec Optech pour l'accueil d'équipements de projection.
- Organisation du lancement de saison et collaboration avec les étudiants en communication pour la captation de vidéo avec les artistes. Création d'un studio télé pour l'enregistrement de capsules.
- Rencontre avec les professeurs de français du Cégep pour une offre de spectacles en théâtre.
- Commandite de billets pour ces deux événements organisés par la Fondation du Cégep : le Tournoi de golf et la Soirée accords mets et vins.
- Création d'une rubrique « Théâtre Desjardins » dans l'infolettre du Cégep.
- Amorce d'un projet de cabaret de la relève avec le Café Inn.

6. ÉTATS FINANCIERS

Résultats de fonctionnement (en \$)		
	2014-2015	2013-2014
REVENUS		
Ministère de l'Éducation	35 707 263	33 988 892
Autres organismes gouvernementaux	1 493 120	1 258 260
Autres organismes	126 608	28 211
Droits d'inscription et de scolarité	1 501 320	1 484 084
Ventes de biens et services, locations	2 867 982	2 976 048
Autres revenus	117 079	102 349
Total des revenus	41 813 372	39 837 844
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux des enseignants	23 464 563	21 843 487
Salaires et avantages sociaux des autres personnels	10 129 922	9 558 346
Communications et informations	830 072	736 872
Fournitures et matériel	1 863 625	1 834 079
Services, honoraires et contrats, locations	5 072 469	5 250 580
Autres dépenses	327 753	267 664
Total des dépenses	41 688 404	39 491 028
EXCÉDENT DES REVENUS (DÉPENSES)	124 968	346 816

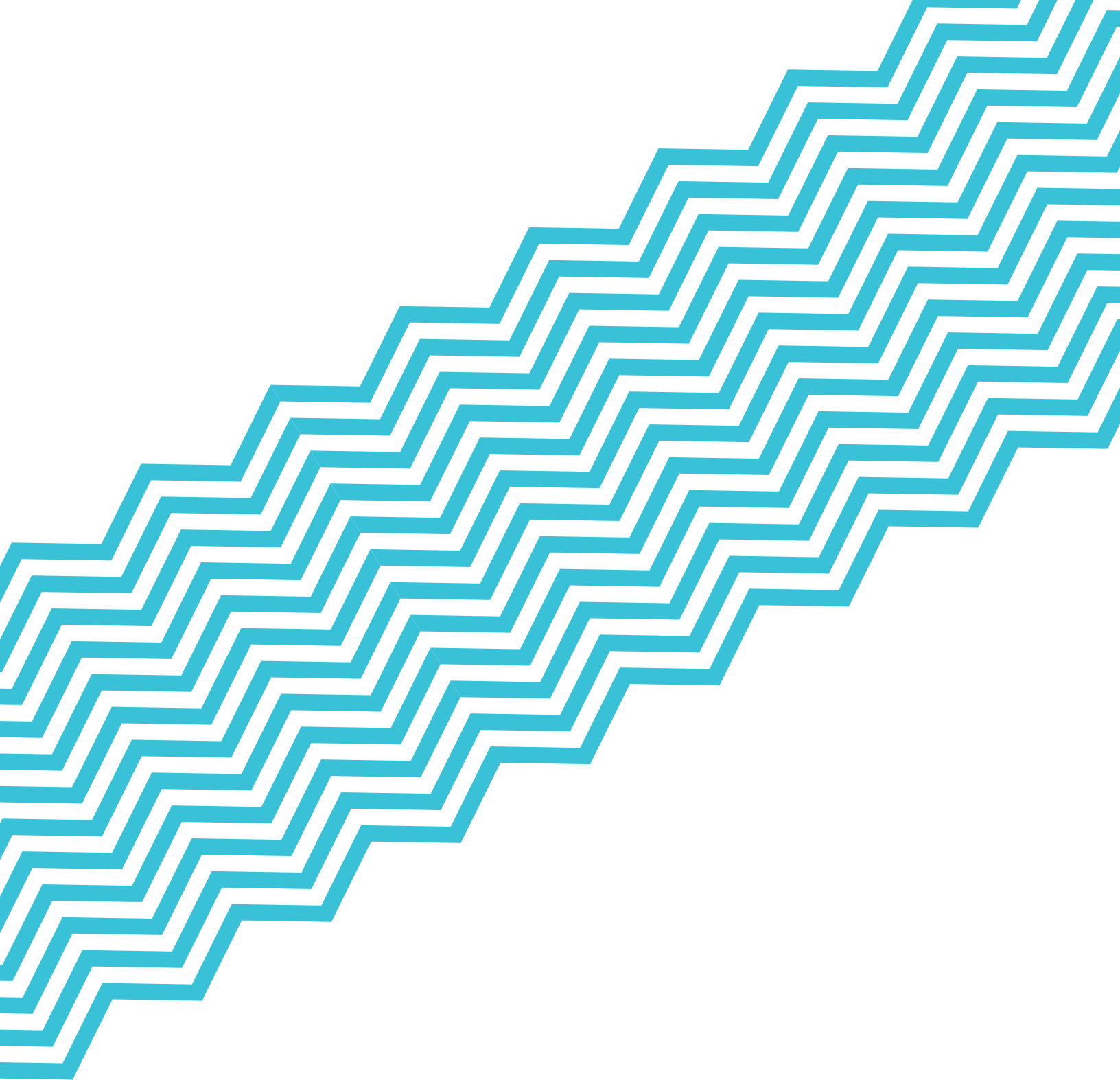
Immobilisations (en \$)	Valeur comptable nette au 30 juin 2015
Terrains	1 936 386
Aménagement des terrains et stationnements	138 153
Bâtiments	21 137 357
Fonds de bibliothèque	654 174
Équipements informatiques	824 834
Équipements	2 598 651
Mobilier	382 495
Travaux en cours	468 932
Total - Immobilisations corporelles	28 140 982
Contrats de location-acquisition	603 789
TOTAL	28 744 771

FONDS DE FONCTIONNEMENT

Revenus et dépenses par secteur d'activités (en \$)			
	REVENUS	DÉPENSES	RÉSULTATS
Enseignants	21 688 369	21 216 164	472 205
Soutien à la formation et gestion ress. matérielles	15 060,302	16 223 446	1 163 144
Formation continue	3 340 668	3 013 393	327 275
SERVICES AUTOFINANCÉS			
Cafétéria	93 190	21 134	72 056
Stationnement	433 824	131 406	302 418
Centre sportif	997 019	882 861	114 158
TOTAL GLOBAL	41 613 372	41 488 404	124 968

SOLDE DE FONDS DU FONCTIONNEMENT AU 30 JUIN 2015

SOLDE AU 30 JUIN 2014	672 835 \$
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	124 868 \$
Virement interfonds	
SOLDE AU 30 JUIN 2015	797 703 \$



ANNEXE 1 : LES INSTANCES

LE COMITÉ EXÉCUTIF

- M. Henri Chevalier, représentant du milieu socio-économique
- M. Jean-François Doucet, représentant des employés
- M. Pierre Clermont, représentant des parents
- Mme Louise Jolicœur, représentante des établissements d'enseignement de niveau universitaire
- M. Alain Desjarlais, directeur des études et vice-président du comité exécutif
- M. Claude Roy, directeur général et président du comité exécutif
- M. Yvan O'Connor, secrétaire général et secrétaire d'assemblée

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP

- Mme Évelyne Bishisha Bashala, conseil régional des partenaires du marché du travail
- M. Sébastien Blais-Ouellette, entreprises de la région
- M. Jean-Pierre Boivin, personnel enseignant
- M. Henri Chevalier, président du conseil d'administration
- M. Pierre Clermont, parent et vice-président du conseil d'administration
- M. Alain Desjarlais, direction des études
- M. Jean-François Doucet, personnel enseignant
- M. Sébastien Garon, personnel de soutien
- M. Jonathan Jobin, titulaire diplôme d'études collégiales : programme d'études préuniversitaires
- Mme Louise Jolicœur, établissement d'enseignement de niveau universitaire
- M. Francis L'Écuyer, professionnel non enseignant
- M. Éric Laverdure, étudiant, programme d'études préuniversitaires
- M. Yvan O'Connor, secrétaire général
- M. Claude Roy, directeur général
- M. Luc Roy, parent
- M. Robert Slevan, groupes socioéconomiques
- M. Adrian Semwaga, titulaire diplôme d'études collégiales : programme d'études Techniques
- M. Jonathan Théberge, étudiant, programme d'études Techniques
- Poste vacant, commissions scolaires
- Poste vacant, entreprises de la région

COMMISSION DES ÉTUDES

- Arts visuels**
Mme Christine Desrochers, représentante
- Biologie**
Mme Mélanie Cordeau, représentante
- Chimie**
Mme Caroline Cormier, représentante
- Communication**
Mme Sonia Blouin, représentante
- Éducation physique**
M. Adrien Bouget, représentant
- Français**
Mme Catherine Ewing, représentante
- Langues**
Mme Marline Pelivianian, représentante
- Mathématiques**
M. Patrice Castonguay, représentant
- Philosophie**
M. Franz-Emmanuel Schurch, représentant
- Sciences humaines**
Mme Nathalie Picard, représentante
Mme Marie-Pier Blanchard, représentante
- Soins infirmiers**
Mme France Désilets, représentante
Mme Judith Bujold, représentante
- Techniques administratives**
M. Denis La Rue, représentant
M. Émile Assaf, représentant
- Techniques de bureautique**
Mme Valérie Cousinard, représentante
- Technologie du génie civil**
M. Marcel Lambert, représentant et président d'assemblée
- Technologie de l'architecture**
Mme Monique Dutil, représentante
- Technologie de l'électronique industrielle**
M. Jocelyn Fréchette, représentant
- Technologie du génie physique**
M. Jean-François Doucet, représentant
- Techniques de l'informatique**
M. Patrice Brodeur, représentant
- Techniques d'éducation à l'enfance**
Mme Marie Auger, représentante
- Sciences de la nature**
M. Alexandre Fortier, représentant

Baccalauréat international

M. Daniel Stewart, représentant

Direction des études

M. Alain Desjarlais, directeur des études
et président de la CÉ,

M. Alexandre Lacombe, directeur adjoint des études

M. Jean-Robert Quevillon, directeur adjoint des études

Mme Line Lefebvre, directrice adjointe des études

Formation continue

Mme Rachel Tonye, représentante

Personnel professionnel

Mme Sara Paris, représentante

M. Rémi Dussault, représentant

Personnel de soutien

Mme Suzanne Geoffrion représentante

M. Alexandre Biot, représentant

Représentant du SECAL

Mme Yolande Pieyns, représentante

Représentant de l'AGECAL

M. Kristofer Dozois, représentant

M. Samuel Cantave, représentant

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION

PRÉSIDENT

M. Yves Meunier

VICE-PRÉSIDENT

M. Jean-Guy Marceau

TRÉSORIER

Poste vacant

SECRÉTAIRE

Mme Nicole Laverdière

ADMINISTRATEURS

M. Georges Tremblay

M. Alain Tremblay

Mme Pierrette Chamailard

M. Claude Roy

M. Bernard Legault

M. Christian Laberge

Mme Martine Mimeault

M. Marc F. Tremblay

M. Gilles Dubien

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'IILM

PRÉSIDENT

M. Claude Roy

TRÉSORIER

M. Pierre Masella

ADMINISTRATEURS

M. Alain Desjarlais

M. Richard Lavallée

M. Maroun Massabki

M. François Soumis

M. François LaRue

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'OPTECH

PRÉSIDENT

M. Claude Roy

VICE-PRÉSIDENT

M. John Halpin

SECRÉTAIRE

Mme Manon Delisle

TRÉSORIÈRE

Mme Margaret Leetch

ADMINISTRATEURS

M. Eric Geoffrion

M. Erich Schmedt

M. Alain Desjarlais

Poste vacant

Poste vacant

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU THÉÂTRE DESJARDINS

PRÉSIDENT

M. Pierre Plante

SECRÉTAIRE ET TRÉSORIER

M. Jean-Guy Marceau

ADMINISTRATEURS

M. Claude Roy

Mme Danielle Mimeault

Mme Manon Dumont

M. Daniel L'Africain

M. Bruno Santerre

Mme Laura Palestini

Mme Martine Mimeault

ANNEXE 2 : LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie*. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code, les mots suivants signifient :

administrateur : membre du conseil
administratrice : d'administration du Collège;

administrateur, administratrice, membre du personnel :

le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur ou d'administratrice;

Code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices;

Collège : le Cégep André-Laurendeau;

intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs et les administratrices du Collège André-Laurendeau :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Collège;
- de permettre aux administrateurs et aux administratrices d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur ou toute administratrice est assujéti aux règles du Code. De plus la personne qui cesse d'être administrateur ou administratrice est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

L'administrateur ou l'administratrice exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il ou elle agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

5.1 L'administrateur ou l'administratrice doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur ou d'administratrice;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs et autres administratrices avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il ou elle obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur ou administratrice doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur ou d'administratrice :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur ou d'administratrice;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur ou à l'administratrice membre du personnel du collège André-Laurendeau en ce qui concerne son contrat de travail;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

6. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

L'administrateur ou l'administratrice n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur ou d'administratrice du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs ou les administratrices membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur ou l'administratrice en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs et des administratrices

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur ou d'administratrice, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur ou l'administratrice utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où un administrateur ou une administratrice a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- b) la situation où un administrateur ou une administratrice a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- c) la situation où un administrateur ou une administratrice, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- d) la situation où un administrateur ou une administratrice accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

7.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs ou des administratrices membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur ou l'administratrice membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

7.4 Déclarations d'intérêts

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur ou l'administratrice doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il ou elle a à sa connaissance avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le ou la concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur ou l'administratrice.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur ou l'administratrice doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, l'administrateur ou l'administratrice qui est en situation de conflits d'intérêt à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur ou de l'administratrice et en toute confidentialité.

7.6 Rôle du président ou de la présidente

Le président ou la présidente du conseil d'administration est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il ou elle doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil.

Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président ou la présidente doit, après avoir entendu le cas échéant, les représentations des administrateurs et des administratrices, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président ou la présidente a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président ou de la présidente est finale.

8. CONSEILLER OU CONSEILLÈRE EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire ou la secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller ou conseillère en déontologie. Ce dernier ou cette dernière est chargé :

- d'informer les administrateurs et les administratrices quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs et les administratrices en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la Loi.

9. CONSEIL DE DISCIPLINE – APPLICATIONS

9.1 Le conseiller ou la conseillère en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.2 Le conseil d'administration ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

9.3 Le conseil de discipline ou le conseil d'administration notifie à l'administrateur ou à l'administratrice les manquements reprochés et l'avise qu'il ou elle peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations et, sur demande, être entendu par ceux-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur ou l'administratrice peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président ou la présidente du conseil d'administration ou par le vice-président ou la vice-présidente du conseil d'administration.

9.5 Le conseil de discipline ou le conseil d'administration qui conclut que l'administrateur ou l'administratrice public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

10. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices du Collège André-Laurendeau entre en vigueur le jour de son adoption le **15 décembre 1997**.

La présente publication a été réalisée par le Service des communications avec la collaboration des services et des départements du Cégep André-Laurendeau.

Conception, graphisme et impression :
Tabasko Communications

La publication est accessible sur le site Internet du Cégep André-Laurendeau

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2015
ISBN : 978-2-920928-67-1



Cégep
André-Laurendeau